



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale le **lundi, 7 octobre 2024, à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de règlement – Règlement 411-2024 modifiant le règlement 401-2023 sur les tarifs 2024
5. Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Aide à des projets locaux de vitalisation – Autorisation dépôt de projet remplacement des deux écrans numériques
6. Servitude et acquisition partie lot 6 100 061 – 23^e Rue
7. Signataires – Servitude et acquisition partie lot 6 100 061 – 23^e Rue
8. Embauche – M. Olivier De Gregorio – Journalier aréna et/ou chauffeur de surfaceuse «zamboni»
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 3^e jour du mois d'octobre 2024.

Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le troisième jour du mois d'octobre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour d'octobre 2024

Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-trésorière